Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

La Française Sub Debt - part C - FR0010674978

Produit

Produit :La Française Sub Debt (part C)
Code ISIN:FR0010674978
Initiateur : Crédit Mutuel Asset Management. L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Crédit Mutuel Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés. Crédit Mutuel Asset Management est agréée en France sous le n° GP 97-138 et réglementée par l'AMF. De plus amples informations sont disponibles sur le site internet de la société de gestion, www.la-francaise.com ou www.creditmutuel-am.eu ou en appelant au + 33 1 44 56 10 00.
Date de production du document d'informations clés :24/02/2026

En quoi consiste ce produit ?

Type de produit : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français
Durée de vie du produit : 99 ans
Objectifs :
L'objectif du fonds, de classification « obligations et autres titres de créance internationaux » est d'obtenir une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice de référence composite : 50% Markit iBoxx EUR Contingent Convertible (IBXXC2CO Index) + 25% Markit iBoxx EUR Non-Financials Subordinated (I4BN Index) + 25% Markit Iboxx EUR Insurance Subordinated (IYHH Index), sur un horizon de placement recommandé supérieur à 3 ans en s'exposant notamment sur des titres de dette subordonnés présentant un profil de risque spécifique et différent de celui des obligations classiques.
Cet OPCVM est géré en respectant un filtre qualitatif extra financier selon la politique mise en œuvre par Crédit Mutuel Asset Management et dans le respect des exigences du label ISR français selon une approche d'intégration et de sélectivité ESG dans la gestion.

Indicateur de référence : 50% Markit iBoxx EUR Contingent Convertible (IBXXC2CO Index) + 25% Markit iBoxx EUR Non-Financials Subordinated (I4BN Index) + 25% Markit Iboxx EUR Insurance Subordinated (IYHH Index), indice composite donné à titre de comparaison. Le gérant peut ou non investir dans les titres qui composent l'indicateur de référence à sa libre discrétion. Il est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.
Stratégie d'investissement :
La société de gestion établit un univers d'investissement initial composé à partir d'émetteurs privés appartenant à l'indice Bloomberg Global Aggregate Corporate Total Return Index Hedged EUR (LGCPTREH Index), l'indice ICE BofA Contingent Capital Index EUR Hedged (COCO Index), l'indice iBoxx EUR Non-Financials Subordinated Total return in EUR (I4BN Index) et l'indice ICE BofA BB Global High Yield Index Total return in EUR (HW10 Index) ; et à partir d'émetteurs publics appartenant à l'indice JP Morgan Hedged Eur Unit GBI Global (JHUCGBIG Index).

Le processus d'investissement se fait selon une approche d'intégration et de sélectivité ESG et se décompose en 3 étapes :
Etape 1 : Politiques d'exclusions légales et sectorielles et gestion des controverses :
A partir de l'univers d'investissement initial, l'équipe de gestion appliquera un filtre lié aux politiques d'exclusions sectorielles de Crédit Mutuel Asset Management qu'elle met en oeuvre pour la gestion de ses fonds. Au-delà des exclusions légales, des exclusions sectorielles sont mises en œuvre.
La gestion des controverses de chaque titre fait l'objet d'une analyse, d'un suivi et d'une notation spécifiques. La société de gestion exclura toutes les sociétés ayant des controverses majeures.

Etape 2 : Filtre ESG :
L'analyse extra financière mise en œuvre selon le processus de sélection des titres ESG conduit à exclure au moins 30% des émetteurs les moins bien notés de l'univers d'investissement initial couvert.

L'analyse propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management s'appuie sur 3 piliers complémentaires : Environnement (par ex : les émissions de CO2, la consommation d'électricité, le recyclage des déchets), Social (par ex : la qualité du dialogue social, l'emploi des personnes handicapées, la formation des salariés) et Gouvernance (par ex : la féminisation des conseils d'administration, la transparence de la rémunération des dirigeants, la lutte contre la corruption). Une analyse qualitative complète l'analyse extra-financière issue du modèle.

Etape 3 : Analyse financière et construction du portefeuille :
L'analyse financière s'applique sur les émetteurs de l'univers d'Investissement réduit où la sélection des titres et la construction de portefeuille se fera de manière discrétionnaire selon un modèle propriétaire de suivi de la solvabilité des institutions financières. Les instruments à disposition au sein de ces émetteurs incluent notamment les différentes catégories de dettes subordonnées comme les obligations contingentes convertibles dites "CoCos".
La répartition dette privée/dette publique n'est pas déterminée à l'avance et se fera selon les opportunités de marché.
Le fonds peut investir sans référence à des critères de notation financière particuliers.
La sensibilité globale du portefeuille est comprise entre 0 et 10.
L'investisseur d'un pays membre de la zone euro n'est pas exposé au risque de change.
Le fonds peut investir jusqu'à 10% en parts ou actions d'OPCVM pour gérer sa trésorerie ou répondre à l'objectif de gestion et peut procéder à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.
Des instruments financiers à terme, négociés sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, sont utilisés pour exposer et/ou couvrir le portefeuille aux risques de taux et/ou de crédit et/ou d'indice et/ou d'action (dans la limite de 10%).Ces interventions pourront se faire, par ailleurs, sur le risque de change mais uniquement à titre de couverture. Les instruments financiers utilisés sont des : futures, forwards, options, swaps de taux, swaps de change, change à terme, Credit Default Swap (CDS sur mono sous-jacent, CDS sur indice), options sur CDS (dans la limite de 15% de l'actif net) et Total Return Swap (dans la limite de 25% de l'actif).
L'exposition globale du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financier à terme, est limitée à 300% de l'actif du fonds.

Les émetteurs obtenant les meilleures notes ESG ne seront pas néanmoins automatiquement retenus dans la construction du portefeuille, leur intégration dans le portefeuille final restant un choix discrétionnaire du gérant.
Les titres vifs sélectionnés par l'équipe de gestion intègrent des critères extra-financiers et les OPC sélectionnés par l'équipe de gestion bénéficiant du label français ISR représentent 90% du portefeuille. L'OPCVM pourra investir en titres vifs n'intégrant pas de critères extra-financiers et en parts ou actions d'OPC non labellisés ISR dans la limite de 10% de l'actif net.

Les derniers prospectus, la dernière valeur liquidative des parts, le rapport annuel et le document d'information périodique des parts du fonds : Les documents légaux sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur les sites : www.la-francaise.com et/ou www.creditmutuel-am.eu. Vous pouvez les obtenir gratuitement en le demandant à serviceclient@la-francaise.com. Toute information supplémentaire est communiquée par le Service Client Produits nominatifs via les coordonnées suivantes : serviceclient@la-francaise.com.

Investisseurs de détails visés :
Tous souscripteurs, et plus particulièrement destinée aux clients professionnels au sens de la MIF

L'OPC n'est pas ouvert aux résidents des États-Unis d'Amérique/US Person.
Dépositaire : BNP Paribas S.A.
Autres informations :
Les demandes de rachat sont centralisées chaque jour (J) auprès de La Française AM Finance Services à 11h00 pour les parts à inscrire ou inscrites au porteur au sein d'Euroclear et auprès d'IZNES pour les parts à inscrire ou inscrites au nominatif pur au sein du Dispositif d'Enregistrement Électronique Partagé (DEEP) IZNES, et sont réalisées sur la base de la prochaine valeur liquidative, avec règlement en J+2 (jours ouvrés).
Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?s

Indicateur de risque

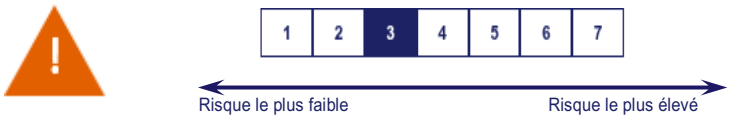

ss
L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.
Risques importants pour le FCP non pris en compte dans cet indicateur :
- Risque d'investissement ESG ;
- Risque lié aux impacts de techniques telles que les produits dérivés ;
- Risque de contrepartie.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performances

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.
Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit, calculées sur un minimum de 10 ans de données. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Scénarios			
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**5 250 €**	**6 330 €**
	Rendement annuel moyen	**-47,5 %**	**-14,1 %**
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**7 510 €**	**8 190 €**
	Rendement annuel moyen	**-24,9 %**	**-6,5 %**
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 140 €**	**10 330 €**
	Rendement annuel moyen	**1,4 %**	**1,1 %**
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**11 820 €**	**12 290 €**
	Rendement annuel moyen	**18,2 %**	**7,1 %**

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre: 09/2019 et 09/2022.
Ce type de scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre: 01/2018 et 01/2021.
Ce type de scénario favorable s'est produit pour un investissement entre: 06/2022 et 06/2025.

Que se passe-t-il si Crédit Mutuel Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.
Coûts au fil du temps :
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- que vous avez investi 10 000 €.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	**542 €**	**867 €**
Incidence des coûts*	**5,5 %**	**2,9 %**

(*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,0 % avant déduction des coûts et de 1,1 % après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coût d'entrée	4,00 % maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement, n'incluant pas les coûts de distribution de votre produit. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	jusqu'à 400 €
Coût de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation	0,64 % maximum de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	61 €
Coûts de transaction	0,43 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	41 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	25% TTC maximum de la surperformance calculée en comparant l'évolution de l'actif de l'OPCVM à l'évolution de l'actif d'un OPCVM de référence réalisant exactement 7% de performance par an en enregistrant les mêmes variations de souscriptions et rachats que l'OPCVM réel. Depuis le 23 septembre 2021 la commission de surperformance est calculée selon le modèle suivant : 25% TTC maximum de la différence, si elle est positive entre la performance du fonds et celle de l'indice de référence composite: 50% Markit iBoxx EUR Contingent Convertible + 25% Markit iBoxx EUR Non-Financials Subordinated + 25% Markit Iboxx EUR Insurance Subordinated. Les frais de gestion variables sont plafonnés à 2% TTC de l'actif net moyen (l'actif net moyen correspond à la moyenne des actifs du fonds et est calculé depuis le début de la période de référence de la commission de performance, retraité des provisions de frais de gestion variables).	40 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Possibilités et conditions de désinvestissement avant l'échéance : Les demandes de rachat sont centralisées chaque jour (J) auprès de La Française AM Finance Services à 11h00 pour les parts à inscrire ou inscrites au porteur au sein d'Euroclear et auprès d'IZNES pour les parts à inscrire ou inscrites au nominatif pur au sein du Dispositif d'Enregistrement Électronique Partagé (DEEP) IZNES, et sont réalisées sur la base de la prochaine valeur liquidative, avec règlement en J+2 (jours ouvrés).

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter le service clientèle du Groupe La Française au 128 boulevard Raspail 75006 PARIS (reclamations.clients@la-francaise.com), par téléphone au +33 (0)1 53 62 40 60, ou utiliser le lien du site internet : https://www.la-francaise.com/fr/service-clientele/

Autres informations pertinentes

Teneur de compte : BNP Paribas S.A.
Forme juridique : FCP
Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales (Article 8 SFDR). Cet OPCVM bénéficie du label français ISR.
Les informations relatives à la prise en compte dans la politique d'investissement des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance) sont disponibles sur le site internet suivant : www.la-francaise.com et figureront dans le rapport annuel.
De plus amples informations concernant l'inclusion de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de qualité de la Gouvernance) dans la politique d'investissement appliquée par la Société de gestion, la charte sur l'investissement durable, le rapport de stratégie climatique et responsable, la politique d'engagement et d'exclusion, peuvent également être consultées en ligne sur le site internet suivant : https://www.la-francaise.com/fr/nous-connaitre/nos-expertises/linvestissement-durable.
Les performances passées de votre produit représentées sous forme graphique sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur les sites : www.creditmutuel-am.eu et/ou www.la-francaise.com. Vous pouvez les obtenir gratuitement en le demandant à serviceclient@la-francaise.com.
Valeur liquidative et autres informations pratiques : locaux de la société de gestion et/ou www.la-francaise.com et/ou www.creditmutuel-am.eu
En cas de litiges relevant des services d'investissements et des instruments financiers, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'AMF.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.